



ACTUALITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DU PORTUGAL

Veille n° 21 - du 13 novembre au 6 décembre 2018

Indicateurs macroéconomiques

Indicateurs macroéconomiques	2017	Prévisions 2018 (Projet de Budget)	Prévisions 2019 (Projet de Budget)
Croissance PIB (%)	2,8	2,3	2,2
Déficit public (% du PIB)	- 3,0*	- 0,7	- 0,2
Solde primaire (% du PIB)	3,0	2,7	3,1
Dettes (% du PIB)	124,8	121,2	118,5
Taux de chômage (% PA)	8,9	6,9**	6,3
Indice harmonisé des prix à la consommation (%)	1,4	1,3	1,3

Indicateurs du commerce extérieur	Janvier - Septembre 2018
Exportations de biens (Md€, INE)	43,6
Importations de biens (Md€, INE)	55,4
Exportations de services (Md€, Banco de Portugal)	24,2
Importations de services (Md€, Banco de Portugal)	11,4

* Hors recapitalisation de la banque publique Caixa Geral de Depósitos, le déficit public a été de 0,92 % du PIB.

** Le taux de chômage était de 6,7 % au 3^{ème} trimestre 2018 selon l'INE.

Situation macroéconomique

- **La croissance ralentit au 3^{ème} trimestre, tandis que les institutions internationales prévoient une croissance inférieure aux prévisions gouvernementales pour 2018 et 2019**

Le 30 novembre, l'Institut national de statistiques (INE) a annoncé que **la croissance du PIB au 3^{ème} trimestre était de 2,1 % en glissement annuel**, soit une diminution de 0,3 p.p. par rapport au trimestre antérieur (2,4 %). La contribution de la demande intérieure a diminué par rapport au 2^{ème} trimestre et celle de la demande extérieure a été négative, comme aux deux premiers trimestres.

Alors que le gouvernement portugais prévoit dans le budget 2019 une croissance de 2,3 % du PIB en 2018 et de 2,2 % en 2019, **les institutions étrangères anticipent une croissance plus faible** : le 30 novembre, l'agence de notation *Fitch* ainsi que le Fonds monétaire international (FMI) ont annoncé une croissance de 2,2 % du PIB en 2018 et de 1,8 % en 2019. *Fitch* a ainsi augmenté de 0,1 p.p. sa prévision de croissance pour 2018 tandis que le FMI l'a baissé de 0,1 p.p., et *Fitch* a augmenté de 0,3 p.p. sa prévision pour 2019 tandis que celle du FMI demeure inchangée. Ces prévisions correspondent également aux dernières prévisions de la Commission européenne.

- **Le déficit de la balance commerciale des biens s'accroît au 3^{ème} trimestre, à peine compensé par l'excédent de la balance commerciale des services**

De janvier à septembre, le déficit de la balance commerciale des biens du Portugal s'est encore accru, s'élevant à **- 11,8 Md€** (contre - 10,5 Md€ sur la même période en 2017). **Les exportations ont augmenté de 6,7 % à 43,6 Md€**, principalement du fait d'une hausse des exportations de véhicules et de matériel de transport de 32,2 %. **Les importations ont, quant à elles, crû de 7,8 % pour s'établir à 55,4 Md€**. Cette augmentation des importations est imputable à la croissance de la consommation privée et de l'investissement productif (bien que moins forte qu'auparavant) ainsi qu'à la hausse du prix du pétrole.

L'excédent de la balance commerciale des services de 12,8 Md€ (contre 11,7 Md€ à la même période en 2017), permet à peine au Portugal de compenser le déficit de la balance commerciale des biens. **Les exportations de services ont enregistré une hausse de 7,1 %** pour atteindre 24,2 Md€, toujours **dynamisées par les secteurs du tourisme (+ 11,4 %)**, des transports (+ 6,1 %) et des services aux entreprises (+ 4,1 %). Pour leur part, les importations ont augmenté de 4,9 % pour s'établir à 11,4 Md€.

Situation budgétaire

- **Le budget de l'Etat pour 2019 a été approuvé**

Le 29 novembre, l'Assemblée de la République a voté le budget de l'Etat pour 2019. Le gouvernement poursuit la politique gouvernementale de **réversion partielle et progressive des mesures de consolidation prises lors du programme d'ajustement**. Les mesures les plus emblématiques sont la poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu et du dégel des carrières de la fonction publique, ainsi qu'une nouvelle hausse des pensions, notamment pour les petites retraites. Le gouvernement prévoit **un ralentissement modéré de la croissance économique avec 2,2 % du PIB en 2019** et un **déficit public de 0,7 % en 2018 du PIB et de 0,2 % en 2019**.

L'avis de la Commission européenne du 21 novembre sur le projet de budget du Portugal souligne le **risque de non-conformité avec les règles du pacte de stabilité et de croissance** et prévoit **une croissance du PIB plus faible (1,8 % du PIB) et un déficit public plus élevé (0,6 % du PIB) en 2019**.

- **L'IGCP effectue ses dernières opérations d'émission et d'échange de dette publique pour 2018 et le gouvernement annonce un remboursement anticipé de l'intégralité de sa dette au FMI**

Le 14 novembre, l'Institut de gestion du Trésor et de la dette publique (IGCP) a émis **752 M€ en obligations du Trésor à 10 ans à un taux de 1,91 %** (contre 1,94 % lors de la dernière émission) et **498 M€ à 5 ans à un taux de 0,70 %** (contre 0,65 %). L'objectif de cette opération est de contribuer au **remboursement anticipé de la totalité de la dette portugaise envers le FMI** d'ici la fin de l'année. Pour mémoire, le Portugal avait souscrit en 2011 **un emprunt de 78 Md€ auprès de l'Union européenne** (Fonds européen de stabilité financière – FESF et le Mécanisme européen de stabilisation financière - MESF) **et du FMI**. Depuis, il a procédé à de nombreux remboursements anticipés au FMI, lui permettant en octobre d'avoir déjà remboursé **82,1 % du prêt de 26,3 Md€**. Les prêts concédés dans le cadre du FESF et du MESF ont des coûts plus faibles et ne devraient être remboursés qu'à leur échéance (leurs maturités moyennes restantes sont, respectivement, de 14,6 ans et 12,9 ans).

Le 21 novembre, l'IGCP a réalisé sa dernière émission de dette publique de l'année avec **350 M€ de bons du Trésor à 6 mois à un taux de - 0,37 %** (contre - 0,32 % lors de la dernière émission) et **650 M€ de bons du Trésor à 1 an à un taux de - 0,33 %** (contre - 0,27 %).

Enfin, le 5 décembre, l'IGCP a réalisé un **échange de 1 Md€ de titres de dette publique de maturité à 2020 et de 0,9 M€ de titres de maturité à 2021 contre des obligations du Trésor de maturité allant de 2023 à 2027**. L'objectif était de profiter des taux d'intérêt actuellement bas de la dette à 10 ans (proches ou inférieurs à 2 %) alors que le taux d'intérêt moyen du stock de la dette demeure sensiblement plus élevé (3 % fin 2017).

Situation des établissements bancaires

- La banque *Banif* est condamnée à payer 65 M€ à *Novo Banco*

Le 16 novembre, la banque portugaise de l'île de Madère ***Banif* a été condamnée à verser 65 M€ ainsi que des intérêts de 12 M€ à la banque *Novo Banco***, issue la résolution de *Banco Espirito Santo* (BES). Ce versement correspond au remboursement d'un prêt concédé à *Banif* en août 2014 par BES, dont la résolution, qui avait été annoncée quelques jours plus tard, s'était traduite par le transfert de cet actif vers *Novo Banco*.

Pour rappel, au cours de la résolution de *Banif* en décembre 2015, une partie de *Banif* a été rachetée par *Santander Totta*, une autre transférée à la *bad bank Oitante* et enfin une dernière part est demeurée dans *Banif*. En septembre, **l'association des « lésés » de *Banif* (ALBOA) a de nouveau dénoncé la préférence donnée par la Banque du Portugal au fonds de résolution et à *Novo Banco*** dans le processus de liquidation de *Banif*, au détriment des « petits » créanciers.

- La vente des filiales espagnole et sud-africaine de *Caixa Geral de Depósitos* a été approuvée

Le Conseil des ministres du 22 novembre a approuvé **la vente par la banque publique portugaise *Caixa Geral de Depósitos* (CGD) de 99,79 % de sa filiale espagnole *Banco Caixa Geral* à la banque *Abanca Corporación Bancaria* et de 100 % de sa filiale sud-africaine *Mercantile Bank* à la banque *Capitec Bank***. Le processus de recapitalisation de CGD se poursuit ainsi, au travers de son désengagement de ces deux sociétés déficitaires. La banque publique recevra ainsi 565 M€, permettant une augmentation des fonds propres et la distribution de dividendes (ce qui ne s'était plus produit depuis 2010). **Les autorités de régulation des pays respectifs doivent encore se prononcer sur ces deux transactions.**

Cette opération s'inscrit dans le cadre de **la recapitalisation de 4,9 Md€** de la CGD décidée en 2017 par l'Etat portugais et la Commission européenne, qui **prévoyait une diminution de son exposition à l'étranger**. En particulier, la CGD a annoncé en juillet se désengager partiellement du Cap Vert (où CGD détient une participation majoritaire dans *Banco Comercial do Atlântico* et *Banco Interatlântico*), du Mozambique (60 % du capital de *Banco Comercial e de Investimento* étant détenus par CGD) et du Brésil. **La banque devrait maintenir sa présence en France**, où elle dispose de 48 agences et emploie plus de 500 personnes.

Sectoriel

- Le régulateur électrique brésilien se prononce sur l'OPA de China Three Gorges sur EDP

Le 15 novembre, le régulateur électrique brésilien a déclaré qu'**une opération publique d'achat (OPA) par le groupe industriel public chinois China Three Gorges (CTG) sur l'électricien EDP Brasil, détenu à 51 % par l'électricien portugais EDP, n'était pas nécessaire** pour que CTG en prenne le contrôle. Pour mémoire, le 11 mai, CTG avait annoncé son intention de lancer une OPA sur EDP, qui doit faire l'objet d'autorisations de la part de nombreuses autorités de régulation et de contrôle des investissements étrangers dans les pays où le groupe EDP est présent, notamment au Brésil. Le régulateur de la concurrence brésilien (CADE) a déjà donné son accord en septembre, mais **l'Agence nationale de l'énergie électrique brésilienne (ANEEL) doit encore donner son avis.**

- La grève dans le port de Setúbal se poursuit

Les négociations du 26 au 30 novembre entre le ministère de la Mer, les opérateurs et les syndicats portuaires n'ont pas permis de lever **la grève des heures supplémentaires qui paralyse le port de Setúbal (sud de Lisbonne) depuis le début du mois de novembre.** L'accord trouvé sur les conditions contractuelles des dockers de Setúbal avec l'un des opérateurs de ce port, *Operestiva* n'a en effet pas satisfait le syndicat des dockers et de l'activité logistique (SEAL). Ce dernier, bien que représentant exclusivement des dockers de Setúbal, Lisbonne et Figueira da Foz, **conditionne l'arrêt de la grève à des négociations pour l'amélioration de conditions de travail des dockers des ports de Lisbonne, Leixões et Caniçal (Madère).** Entre temps, les dockers de l'opérateur *Setulset* dans l'estuaire du Sado se sont joints à la grève.

L'association des opérateurs du port de Lisbonne a accusé SEAL de créer « *un climat de conflit social* » afin de renforcer le rôle du syndicat et de ses dirigeants. La Fédération nationale des syndicats des travailleurs portuaires (FNSTP), qui représente huit syndicats portugais, a également déclaré que **SEAL instrumentalisait cette crise pour s'établir comme unique syndicat portuaire national.**

Ce conflit a pour conséquence **une chute de l'activité portuaire nationale au bénéfice des ports espagnols et une perturbation des exportations**, notamment pour l'usine d'*Autoeuropa* de *Volkswagen*, dont la production est majoritairement tournée vers l'export. Pour mémoire, des grèves des dockers avaient déjà fortement impacté le trafic portuaire du Portugal en 2016.

- La feuille de route pour la neutralité carbone à l'horizon 2050 a été rendue publique

Le 4 décembre, alors que la COP 24 se tient à Katowice en Pologne, le ministre portugais de l'Environnement et de la Transition énergétique, João Pedro Matos Fernandes, a présenté **la feuille de route pour la neutralité carbone à l'horizon 2050.** Il a ainsi déclaré que le Portugal devrait pouvoir émettre annuellement 10 Mt de dioxyde de carbone d'ici 2050, ces émissions devant être compensées par les forêts et les sols. Le ministre a notamment annoncé l'intention du gouvernement d'accroître **la part des énergies renouvelables dans la production électrique à 80 % en 2030 et à 100 % en 2050** (elles représentent, en moyenne, la moitié de la consommation portugaise depuis 2010). Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone, le gouvernement prévoit **un investissement de l'ordre de 30 Md€ par an, public et privé, sur la période 2020-2050.**

- **Le gouvernement devrait prendre de nouvelles mesures pour accroître les capacités de production d'énergie renouvelable, principalement dans le solaire**

Le gouvernement a annoncé une modification prochaine des modalités d'attribution des licences pour favoriser le développement des énergies renouvelables et, en particulier, des parcs photovoltaïques. En effet, à l'heure actuelle, **des licences ont été attribuées pour près de 1.500 MW, principalement dans le solaire (1.150 MW), mais seules des infrastructures de production d'une capacité de 49 MW ont effectivement été construites**. Le gouvernement souhaite remédier à cette situation, notamment en évitant la spéculation sur les licences.

Les conditions précises de ces nouvelles orientations doivent encore être précisées mais devraient inclure un prix de rachat garanti sur une certaine durée et une participation des investisseurs au financement des liaisons entre le site de production et le réseau électrique. Ces évolutions visent à permettre d'augmenter les capacités de production et de baisser le prix de rachat de l'énergie grâce à la visibilité offerte aux investisseurs.

Divers

- **Le Portugal a intégré le D9 pour sa transformation numérique dans l'administration publique**

Le 22 novembre, **le Portugal a intégré le D9, un groupe de pays de référence dans la transformation numérique de l'administration publique**, dont font déjà partie le Royaume-Uni, l'Estonie, Israël, la Nouvelle Zélande, la Corée du Sud, l'Uruguay, le Mexique et le Canada. Il pourra y partager ses bonnes pratiques en matière de transformation numérique. En particulier, le Portugal pourra y présenter son système de « *clé mobile numérique* » permettant de s'identifier via une adresse email ou un téléphone pour des services sur des plateformes en ligne d'entités publiques ou privées. Le gouvernement portugais a en effet fait de la modernisation de l'administration publique une priorité, avec un ministère dédié (le ministère de la Présidence et de la Modernisation administrative) et plusieurs programmes visant à numériser et simplifier l'administration publique, dont le dernier en date, *Simplex +*.

- **Le Portugal est l'un des principaux bénéficiaires du fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS)**

En novembre, la Commission européenne a publié un document sur la mise en œuvre au Portugal du fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), le principal pilier du Plan d'investissement pour l'Europe (communément nommé « Plan Juncker »). La Banque européenne d'investissement a accordé **2,5 Md€ de prêts bénéficiant de la garantie du FEIS au Portugal**, soit 1,2 Md€ pour des projets d'infrastructure et d'innovation (pouvant concerner plusieurs pays européens à la fois) et 1,3 Md€ pour des petites et moyennes entreprises. Les investissements totaux pourraient atteindre 8,8 Md€, faisant du Portugal l'un des principaux bénéficiaires du FEIS au regard de la taille de son économie.

Copyright
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Lisbonne (adresser les demandes à lisbonne@dgtresor.gov.fr)

Clause de non-responsabilité
Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SE de Lisbonne
Ambassade de France au Portugal - Service Économique

Adresse :
Rua Santos-o-velho, 5,
1249-079 Lisbonne
PORTUGAL
Rédigé par : Léa AUTIER
Revu par : Stanislas GODEFROY